

## Tableau détaillé des diagnostics immobiliers

NATURE	DOCUMENT A FOURNIR	IMMEUBLES CONCERNES	DUREE DE VALIDITE	SANCTION	ACTE	Réf. LEGISLATIVE
<b>PERFORMANCE ENERGETIQUE</b>	DPE ( <i>Diagnostic de performance énergétique</i> )	Tous les logements occupés 4 mois par an minimum	10 ans	Aucune - Document à simple valeur informative	Vente Location depuis le 01/07/07	Directive 2002/91/CE du 16/12/02. Loi n°2004-1343 du 09/12/04 et loi du 13/07/05. Ordonnance n°2005-655 du 08/06/05. Décret n°2006-1147. Arrêtés du 15/09/07.
<b>RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES</b>	ERNT ( <i>Etat des risques naturels et technologiques</i> )	Logements situés en zone à risque définie par la préfecture	6 mois	Résolution de la vente ou diminution du prix de vente ou du loyer	Vente Location depuis le 01/06/06	Loi du 30/07/03 du Code de l'environnement. Articles L125-1 et R125-26. Arrêté du 13/10/05.
<b>AMIANTE</b>	Constat ou DTA ( <i>Dossier technique amiante</i> ) pour les parties communes des lots de copropriété	Toutes les constructions dont le permis de construire a été délivré avant le 01/07/1997.	Illimitée	Pas d'exonération de la garantie des vices cachés	Vente	Articles R1334-14 à R1334-29 du code de la santé publique. Décret 2001-840 du 13/09/01. Arrêté du 28/11/97. Arrêté du 15/01/98. Arrêté du 24/12/01. Arrêté du 02/01/02. Arrêté du 22/08/02. Circulaire n°98-589 du 25/09/98.
<b>PLOMB DANS LES PEINTURES</b>	CREP ( <i>Constat des risques d'exposition au plomb</i> )	Logements construits avant le 01/01/1949	1 an si présence de plomb, illimitée si absence de plomb 6 ans en cas de location	Pas d'exonération de la garantie des vices cachés pour le vendeur et des sanctions pénales et civiles pour le bailleur.	Vente Location depuis le 12/08/08	Décret n°99-493 du 09/06/99 relatif aux mesures d'urgence contre le saturnisme prévues aux articles L32-1 à L32-4 du code de la santé publique et modifiant le code de la santé publique. Décret n°99-484 du 09/06/99 relatif aux mesures d'urgence contre le saturnisme prévu à l'article L32-5 du code de la santé publique. Arrêté du 25 avril 06 au CRPE.
<b>TERMITES</b>	Etat relatif à la présence de termites	Immeubles situés en zones définies par la préfecture	6 mois	Pas d'exonération de la garantie des vices cachés	Vente	Articles L133-1 à L133-6 et articles R133-1 à R133-8 du code de la construction et de l'habitation.
<b>GAZ</b>	Etat de l'installation intérieure de gaz	Installation de plus de 15 ans	3 ans	Pas d'exonération de la garantie des vices cachés	Vente	Décret n°2006-1147 du 14/09/06. Arrêté du 06/04/07.
<b>ELECTRICITE</b>	Etat de l'installation	Installation de plus de 15 ans	3 ans	Pas d'exonération de la	Vente	Articles L134-7, articles

	électrique	ans		garantie des vices cachés			L271-4 à L271-6 et articles R271-1 à R271-5 du code de la construction et de l'habitation. Décret 2008-384 du 22/04/08. Décret 2008-1174 du 13/11/08. Arrêté du 08/07/08.
<b>MESURAGE (LOI CARREZ)</b>	Attestation de superficie	Lots de copropriété	Illimitée, sauf changement de consistance du logement	Diminution du prix si erreur > 5 %	Vente		Article 46 loi 65-557 du 10/07/65. Loi n°96-1107 du 18/07/96. Décret 97-532 du 23/05/97.
<b>DIAGNOSTIC IMMOBILIER</b>	DTI ( <i>Diagnostic immobilier</i> )	<i>technique</i>	Mise en copropriété d'un immeuble construit depuis plus de 15 ans)		Vente		Loi SRU du 21/11/00
<b>LOGEMENT DECENT</b>	Diagnostic Immobilier logement décent	Tous les logements	Selon évolution du bien	Mise en responsabilités civile ou pénale (mise en danger de la santé d'autrui) du propriétaire bailleur et/ou de son mandataire	Vente Location		Loi 2000-1208 du 13/12/00. Décret 2002-120 du 30/01/02.
<b>ASSAINISSEMENT AUTONOME</b>	Diagnostic Immobilier autonome	assainissement	Logement non raccordé au réseau public de collecte des eaux usées	8 ans (décret en attente)	Pas d'exonération de la garantie des vices cachés	Vente à partir du 01/01/2013	Articles L133-11-1 et L1331-1-1 du code de la santé publique. Article L2224-8 du code général des collectivités territoriales. Articles L271-4 à L271-6 et R271-1 à R271-5 du code de la construction et de l'habitation.
<b>CONSTAT DE ROBIEN</b>	Diagnostic Immobilier De Robien		Logement ancien destiné à être loué			Location	Loi 2003-590 du 02/07/03 (art 91). Décret 2003-1219 et Arrêté du 19/12/03